



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 28 décembre 2022

SEINE-MARITIME : RETOUR A LA NORMALE POUR L'EAU DISTRIBUEE SUR 12 COMMUNES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX

L'Agence Régionale de Santé de Normandie fait savoir que les analyses effectuées sur les réseaux concernés par une restriction de consommation de l'eau du robinet, depuis le 23 décembre dans 12 communes de la Communauté de Communes Campagne de Caux, montrent un retour à la normale de la qualité de l'eau distribuée.

Pour rappel les secteurs concernés étaient les suivants (cf. le communiqué de presse du 23/12) :

- ANGERVILLE-BAILLEUL (en totalité)
- ANNOUVILLE-VILMESNIL (en totalité)
- BEC-DE-MORTAGNE (en partie : sauf les hameaux : Dauphin, Fournais, Ferme Riceys, Chateau Grand Daubert, Gustinerie)
- BENARVILLE (en totalité)
- BREAUTE ANTIVILLE (8 abonnés)
- BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX (en totalité)
- DAUBEUF-SERVILLE (partie sud)
- GONFREVILLE-CAILLOT (en totalité)
- GRAINVILLE-YMAUVILLE (en totalité)
- SAINT-MACLOU-LA-BRIERE (en totalité)
- SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX (11 abonnés)
- TOCQUEVILLE-LES-MURS (en totalité)

En conséquence, l'eau est reconnue à nouveau potable sur ces secteurs et la restriction de consommation est levée.

Service Communication ARS Normandie Mél: ars-normandie-presse@ars.sante.fr